

Présentation des comptes 2020

Les comptes 2020 enregistrent un excédent de revenus de CHF 410'874.44. L'amélioration du résultat par rapport au budget s'explique notamment par des revenus d'impôts exceptionnellement élevés ainsi qu'à l'impôt sur les droits des mutations. La marge d'autofinancement opérationnelle se monte à CHF 9.4 millions. A cela s'ajoutent des revenus extraordinaires (dividende extraordinaire versé par SIE SA dont la Ville est actionnaire), ce qui porte la marge d'autofinancement totale à CHF 11.6 millions. Ainsi, les investissements réalisés en 2020 n'ont pas nécessité de recours à l'emprunt.

Les comptes 2020 enregistrent un excédent de revenus final de CHF 410'874.44. Si ce résultat est meilleur que prévu, il s'explique d'une part, par un suivi attentif des frais de fonctionnement sous contrôle de la Municipalité qui ont pu être maintenus en dessous des prévisions budgétaires et d'autre part, grâce à des revenus d'impôts exceptionnellement élevés dont on peut s'attendre à ce qu'ils restent occasionnels (impôt sur le bénéfice des personnes morales).

Le total des charges s'élève à CHF 117.5 millions et le total des revenus s'élève quant à lui à CHF 117.9 millions. Le volume des impôts, supérieur aux prévisions, corrige naturellement la péréquation tant horizontale que verticale pour 2020. La Ville s'attend dès lors à une augmentation de sa participation à la facture sociale et à un retour en faveur du fonds de péréquation horizontal. Ces différents éléments ont fait l'objet de provisions.

Parmi les principales dépenses d'investissements, on peut relever notamment la poursuite des travaux liés à la gare et au passage Trait d'union, ainsi que la fin des travaux du site Château 17. Ces investissements nets ont pu être financés à hauteur de 124.53 % par la marge d'autofinancement dégagée en 2020. Compte tenu des liquidités disponibles en début d'exercice et de la marge d'autofinancement, le recours à l'emprunt n'a pas été nécessaire.

Cependant, les investissements réalisés restent inférieurs à la planification établie pour des raisons hors de contrôle de la Municipalité (par exemple le projet du tram). Ceux qui n'ont pu être concrétisés ne sont que repoussés. Cette situation impactera plus fortement les comptes des prochaines années.

La Ville de Renens va donc poursuivre son développement pour le bien-être de sa population, avec une augmentation progressive mais maîtrisée de ses charges et ce, en tenant compte d'un environnement particulièrement incertain au niveau des finances publiques, marqué durablement par la pandémie.

Les pouvoirs publics, à tous les niveaux, auront demain un rôle majeur à jouer pour le bien de la collectivité. Un axe de relance et de soutien possible en faveur de l'économie serait de maintenir le niveau d'investissements nécessaire, tel qu'il était prévu dans la planification financière avant que surviennent les effets directs et indirects de la pandémie. La bonne santé financière de la Ville, en cette fin de législature, permet de pouvoir y faire face avec plus de sérénité.

Renseignements:

Jean-François Clément

Syndic
079 645 79 77